

NOTE AU SUJET D'UNE ETUDE FORET-SAVANE

par Pierre VENNETIER⁽¹⁾

L'étude des zones de contact entre la forêt et la savane ne figure pas parmi les quatre thèmes de recherche définis par le Comité Technique de Géographie pour les années à venir ; mais il pourrait être le thème supplémentaire "centré sur un aspect du milieu naturel" dont la définition a été remise à plus tard (Bulletin de Liaison des Sciences Humaines, mai 1965, p. 3). L'énoncé de ce thème évoque avant tout la zone de transition entre grandes masses forestières et vastes étendues de savane ; il laisse dans l'ombre toute l'influence que peuvent avoir, dans l'activité économique d'un groupe humain :

. la présence de grandes galeries forestières traversant ou isolant la savane

. l'existence, au sein de la savane, de blocs forestiers pouvant atteindre plusieurs milliers d'hectares.

Il est à remarquer que ce type d'étude permet l'introduction de la géographie physique - dans certains de ses aspects tout au moins - dont plusieurs membres du Comité Technique ont souhaité qu'elle ait désormais droit de cité à l'ORSTOM.

L'esquisse phytogéographique du Congo-Brazzaville dessinée par le Service Botanique du centre de Brazzaville, laisse apparaître, sur le

(1) - L'auteur attire l'attention sur le fait que cette note a été rédigée en 1965, alors que le centre ORSTOM de Brazzaville envisageait l'étude générale des contacts entre forêt et savane dans toute l'étendue du pays. Le présent travail visait simplement à proposer un schéma général et théorique - donc sujet à modification - de cette étude.

territoire congolais, deux phénomènes essentiels (cf. croquis ci-joint)

- l'existence de grandes masses forestières bordées par la savane sur plusieurs centaines de KM, voire enveloppées par elle : forêt du Mayombe, forêt du Chaillu et de ses bordures, forêt de la Sangha et de la Likouala.

- l'existence de zones boisées, plus réduites en surface, mais cependant importantes, à l'intérieur des savanes ; par exemple dans la boucle de l'Alima, où les savanes apparaissent plutôt comme des clairières trouant la forêt ou bien les très larges galeries forestières cernant les plateaux Batéké, et occupant les fonds marécageux et les versants des vallées, y compris celle du Congo.

Le Congo-Brazzaville offre donc en ce domaine un champ considérable de recherche ; la multiplicité des groupes ethniques concernés, la diversité des situations climatiques et topographiques, devraient permettre d'éclairer les nuances sans doute très variées, caractérisant les origines et les conséquences de ce phénomène physique.

Une enquête sur ce thème doit être faite dans deux directions principales : l'une s'attachant aux problèmes physiques, l'autre aux problèmes humains.

ETUDE DE GEOGRAPHIE PHYSIQUE

Examinant un type de paysage, cette étude devra tout d'abord en donner une idée particulièrement exacte et détaillée, en répondant à la question suivante : comment se fait, sur le terrain, le passage d'une formation végétale à l'autre ?

Il peut se faire assez brutalement, sur quelques dizaines de mètres sinon moins. Sur le versant oriental du Mayombe ; en particulier au Sud Est de Dolisie, la savane presque nue vient butter contre la lisière d'une forêt tout de suite dense, sans autre transition d'un ourlet de taillis de quelques mètres au plus. En ce cas, il serait intéressant de relever en détail le dessin du contact, car il passe ici sur un chaînon montagneux, et les indentations ne sont pas sans liens avec les caractères topographiques.

Ce cas est cependant beaucoup moins courant que l'autre, c'est-à-dire celui où le contact se fait par une zone de transition qui peut

atteindre plusieurs dizaines de KM. Par exemple, la forêt dense se troue de clairières isolées, puis de plus en plus larges et nombreuses, qui finissent par être coalescentes, et réduisent la forêt à des lambeaux étroits et allongés enserrant des alvéoles irrégulières couvertes par la savane. Vu d'avion, le paysage évoque un filet de pêcheur aux mailles déchirées. C'est le cas entre Likouala et Mambili au Nord de Makoua, également sur la face occidentale du Mayombe. Mais dans le premier cas, les clairières sont occupées presque partout par une savane nue ; dans le second, par une savane parsemée de bois et de bosquets, eux-mêmes en cours de dégradation et de fragmentation rapide. On passe ainsi quelquefois de la forêt dense à la savane arborée, puis arbustive, buissonnante, sinon nue.

Mais la forêt dense peut aussi se prolonger à l'intérieur de la savane, par de larges galeries forestières le long de tous les cours d'eau même les plus petits. Celles-ci sont parfois assez importantes pour franchir les cols de flanc, et se réunir en mains points des interfluves. Elles remontent les talwegs des affluents secondaires presque jusqu'à la tête de source, et revêtent en plan un aspect dendritique... Ce paysage est souvent accentué par les techniques agricoles des populations locales, qui défriquent d'abord les lignes de crêtes, et gagnent peu à peu vers le bas des versants (exemple dans le Mayombe oriental, entre Kouilou et Loubomo ; dans la région d'Etoro, au Nord de Gamboma).

Enfin, on trouve quelquefois une alternance de forêt et de savane disposées en alignements parallèles plus ou moins larges (Mayombe oriental, au Nord du Kouilou). Le rôle de la topographie et de la nature des terrains est ici majeur (succession d'affleurements tantôt calcaires, et tantôt schisto-argileux).

Les précisions apportées par cette partie de l'étude faciliteront sans doute l'élaboration de la suivante, qui devra répondre à une deuxième question : quelle est l'origine du paysage ? Il n'est pas utile d'insister ici sur les réponses possibles : l'origine peut être physique ou humaine, c'est-à-dire naturelle ou artificielle, et il suffira de rappeler les principaux facteurs qui peuvent être mis en cause, et qui seront à examiner.

Origine physique.

On peut invoquer :

- Le facteur topographique : par exemple, des pentes trop fortes. Ce ne semble pas être le cas ici. Elles sont rarement accentuées dans le Nord et le Chaillu. Dans le Mayombe, il faut que la pente soit sub-verticale pour qu'elle soit nue ; faute de sol, il n'y a pas plus d'herbe que d'arbres ... L'altitude n'est nulle part assez élevée, au Congo, pour avoir une influence sur la végétation forestière. Par contre, l'absence de relief joue un rôle : dans les régions perpétuellement inondées, ne peuvent se maintenir que les papyrus (marécages du Kouilou et de la Ntombo) ou des steppes marécageuses (Nord-Congo).

- Le facteur géologique : la nature des roches et son influence sur les terrains superficiels (richesse ou pauvreté, compacité, bonne ou mauvaise rétention d'eau, etc...). Les limites d'affleurements géologiques sont souvent des limites végétales, mais les exceptions sont nombreuses et troublantes. Ce n'est cependant pas par hasard que sur le rebord oriental du Chaillu, le contact forêt-savane se fait sur le contact gneiss-sables Batéké, dans une zone totalement vide d'hommes.

- Le facteur climatique : il ne saurait à lui seul être déterminant, mais doit être lié aux précédents. Il ne suffit pas que les précipitations soient abondantes pour que la forêt existe où se maintienne ; encore faut-il que l'eau tombée ne disparaisse pas rapidement. Si le Mayombe occidental est couvert d'une belle forêt (1,90 m d'eau par an), les plateaux Koukouya et de Djambala (environ 2m/an) devraient en posséder une plus encore, d'autant plus que les précipitations s'y répartissent sur 10 mois. Il n'en reste pas moins cependant que les savanes de la Vallée du Niari correspondent bien à la zone la plus sèche du Congo. (moins de 1,20 m/an)

Origine humaine.

Les deux principaux facteurs de recul de la forêt sont :

- le défrichage plus ou moins intensif. Il suffit de rappeler que dans les zones où coexistent savane et forêt, les cultures vivrières se font de préférence sur les sols forestiers, après destruction des arbres. Il est certain que le phénomène s'est accentué depuis l'intro-

duction de l'économie monétaire. Aux cultures vivrières sont venues s'ajouter d'autres motifs de défrichage intensif :

. les besoins en bois de chauffe. Ils ont été les premiers à se faire sentir au cours de l'histoire : certains admettent que le déboisement de la zone littorale est en relation directe avec l'existence, pendant plus de 3 siècles, de rassemblement permanent d'esclaves dans l'attente de l'embarquement. Plus près de nous, en 1936, les Eaux et Forêts s'inquiétaient déjà des progrès réalisés par la savane près de Holle, d'où étaient tirés chaque année plus de 35 000 stères de bois destinés au CFCO. Autre exemple, les ravages exercés dans le "Coulouir" par les postes à bois. Près de Dolisie il ne reste plus rien de la belle forêt qui couvrait encore les collines proches vers 1935.

. Les cultures commerciales (arachides, cacao, café, tabac, riz). Elles se font après abattage partiel ou total de la végétation naturelle. Deux exemples caractéristiques : le tabac sur les plateaux Batéké et au Nord de Gamboma, les arachides sur le plateau Badondo.

. les cultures vivrières destinées au marché urbain. Elles obligent les producteurs à étendre leurs cultures, et souvent à revenir sur les mêmes sols au bout de délais trop courts pour que la forêt puisse se reconstituer (exemple du pays Lari). Exemples récents : le long de la route de Sounda, le long de la voie ferrée COMILOG où naît actuellement un courant vivrier à destination de Pointe-Noire.

les feux de brousse. Leur rôle est discuté. Les effets sont fonction sans doute de la date à laquelle ils ont lieu - début ou fin de saison sèche - de la nature de la savane qui brûle, de la présence ou de l'absence de vent au moment de l'incendie, etc... Il serait bon que des observations précises soient faites en des points donnés, pour mesurer l'ampleur réelle des destructions causées par ces incendies sur la lisière de la forêt ou sur les boqueteaux (par exemple en pays Batéké, sur ceux qui sont intérieurement cultivés). On peut trouver sur le terrain la trace de dizaines de bosquets anéantis, mais est-ce par le seul fait du feu, ou grâce à une "préparation du terrain" par l'homme ?

Il est certain qu'en liaison avec le botaniste, le géographe pourrait-ici faire son travail, et apporter une moisson de renseignements dont la valeur indicative dépassera le cadre purement congolais.

ETUDE DE GEOGRAPHIE HUMAINE

L'influence des formations végétales sur l'homme est double : elles peuvent avoir des répercussions sur la forme et la nature du peuplement, elles en ont sur leur existence quotidienne.

Influence du peuplement.

On peut se demander si la zone de contact forêt-savane est une zone de peuplement privilégié, ou si elle n'a ni plus ni moins attiré les hommes que d'autres régions. La réponse est très différente d'une zone à l'autre. La bordure orientale de la forêt du Chaillu est déserte, sa bordure occidentale peuplée. Même opposition, sur la bordure occidentale du Mayombe, entre la région de Holle et celle qui se trouve au Nord de la Noumbi. Dans tous les cas, les déplacements de population vers les axes de circulation ont été le phénomène majeur des 50 dernières années, et son influence sur la répartition de l'habitat est capitale. Il n'est pas sans intérêt cependant de dresser des cartes régionales où seront portés, avec le plus d'exactitude possible, l'emplacement actuel des villages et la limite forêt-savane. Localement, des renseignements pourront être obtenus, au sujet des emplacements anciens de l'habitat ; ainsi, dans la boucle du Niari, les villages de la route du Gabon étaient autrefois beaucoup plus près de la forêt du Chaillu, sur le rive droite du fleuve ; certains d'entre eux y retournent actuellement pour s'installer près de la voie ferrée COMILOG. Cette recherche devra utiliser largement les photographies aériennes.

Disposition des groupes ethniques.

Dans quels cas la limite forestière est-elle aussi une limite ethnique ? Et dans quels cas elle ne l'est pas ? Pourquoi ? Ainsi, Yombé et Kougni sont généralement de part et d'autre de la lisière ; mais, plus au Nord Ouest, les Loumbou sont installés indifféremment des deux côtés. Sur la bordure ouest de la forêt du Mayombe, Yombé et Vili se mêlent, mais ce sont les premiers, gens de la savane avant tout, qui ont obtenu le droit de s'installer là, lors de périodes de disette.

Au Sud-Est de la forêt du Chaillu, Bembé et Téké-Lali occupent

des domaines séparés dans la zone de transition (savane très boisée) ; au sud-ouest, la limite est plus irrégulière, entre les Kougni, installés dans les savanes, et les petits groupes ethniques de la zone forestière : Bouissi, Nzabi, Pounou, etc... Dans le Congo septentrional, les Mbéti sont à la fois en forêt et en savane, mais ils se distinguent les uns des autres (Mbéti-forêt, Mbéti-savane) ; il en est de même pour les Makoua, entre Likouala et Mambili. Ces nuances méritent d'être étudiées et précisées, également expliquées, si possible.

Contact savane-forêt et activités économiques.

Cet aspect de la question est sans doute le plus important. Comment les groupes humains installés à proximité de la limite savane-forêt, ou à cheval sur cette limite, profitent-ils de la situation ? Est-ce qu'ils en tirent un parti quelconque ? Il semble que pour étudier ce problème, la meilleure solution consiste à choisir un village-témoin, ou un groupe de villages placés dans une situation identique, et de faire un bilan exhaustif de l'économie villageoise. Ce bilan doit permettre de déterminer la part prise dans tous les domaines de la vie quotidienne par la forêt et la savane, soit qu'elles se présentent sous forme de deux grandes masses végétales en contact, soit que l'une soit beaucoup moins étendue que l'autre (clairières dans la forêt dense, bois ou galeries-forestières dans la savane).

Il ne s'agit pas de faire une monographie, mais de s'en tenir aux questions qui ont un rapport avec le thème général. Rappelons simplement ici les points essentiels à étudier :

- utilisation des ressources naturelles dans le domaine alimentaire :
 - . cueillette et ramassage (
 - . chasse et pêche (techniques utilisées, bilan des apports
- utilisation des possibilités agricoles
 - . le terroir : répartition des champs, formes et dimensions, propriété du sol et droits d'usage, etc...
 - . La production vivrière et les techniques agricoles
 - . les cultures commerciales
- utilisation des ressources naturelles dans les autres domaines :
 - . l'habitat (planche éclatée, matériaux végétaux de la forêt ...)
 - . le vêtement
 - . l'artisanat

Cette étude débouchera sur la question des échanges locaux, ou du commerce avec d'autres régions, ou avec les agglomérations urbaines. Ainsi, la zone très boisée située au Nord de Makoua fournit la "ville" et l'huilerie (vivres, planches, noix de palme, palmistes, etc...). Pendant longtemps, les Yombé de la forêt ont vendu aux Vili certaines écorces pour tremper les filets de pêche, des fibres pour les tresser, certains types de nattes, contre du sel et d'autres produits. Avec les Kougni de la savane du Niari, ils échangeaient des vivres contre des poteries, par une piste très fréquentée. Une étude détaillée révélera sans doute bien d'autres relations d'échanges, à courte ou à moyenne distance, mettant en évidence la complémentarité de milieux naturels opposés.

Afin de mener à bien cette enquête d'ensemble, on propose de faire porter les études particulières sur un certain nombre de points choisis en fonction des connaissances acquises jusqu'ici, de façon à couvrir au mieux la diversité des situations physiques et humaines devant lesquelles on se trouve. Ce pourrait être les suivants, caractérisés succinctement :

- Bordure orientale du Mayombe :

. région sud-est de Dolisie : transition végétale brutale ; contact ethnique assez tranché ; proximité d'un centre urbain. Topographie tourmentée

. région Nord-ouest du Kouilou ; région de Cotovindou : bandes alternées savane-forêt ; groupe ethnique cohérent (Loubou) ; zone d'émigration ; échanges avec les Yombé. Topographie irrégulière.

- Périphérie de la forêt du Chaillu

. entre Nyanga et Niari : près de Divénié, ou entre Kibangou et Mossendjo (Mounembé) ; transition ménagée ; contact ethnique ; topographie assez variée.

. entre Mouyondzi et Sibiti : zone de savanes très boisées ; contact ethnique entre deux groupes très différents (Kongo-Téké) ; permettrait une étude comparative entre deux villages à économies assez différentes, l'une restée traditionnelle, l'autre bien tournée vers la production commerciale, en dépit de conditions naturelles proches l'une de l'autre.

- Congo septentrional

. pays Mbéti : zone de transition très étendue ; groupe ethnique assez homogène en apparence, avec nuances internes ; possibilité d'étude comparative de deux sous-groupes, pour voir ce qui les différencie, et si le milieu naturel en est responsable.

. région de Makoua : situation assez semblable à la précédente, mais avec la présence d'un centre secondaire stimulant l'activité rurale.

- Zones de savanes à massifs forestiers plus ou moins importants

. boucle de l'Alima : coeur du pays Mbochi, dont la vraie capitale est Abala, et non Boundji ; zone relativement peuplée ($3-4 \text{ h/km}^2$) économie en apparence très homogène ; peut être étudiée sur un ou deux villages.

. plateau de Nsah : étude d'un village situé à proximité de l'une ou l'autre grande forêt existant encore (Okiéné par exemple) ; ou encore des 4 ou 5 villages formant la petite terre Nambouli ; spécialisée dans la production de fougou à destination de Brazzaville (Impé, Adzi, Outchoua...)

. plateau Ba'dondo : population très homogène, originale dans ses techniques agricoles et son alimentation ; plateau en cours de savanisation rapide, depuis le développement des cultures commerciales d'arachides, faites ici sur défriche forestière.

Il est à noter que les différentes zones d'étude proposées sont d'une assez grande accessibilité. La première est à 1/2 heure de route de Dolisie ; la seconde (Kotovindou), est desservie par des routes d'évacuation de chantiers forestiers, en excellent état, et l'autorisation de les emprunter sera obtenue sans peine. Les deux suivantes sont à faible distance de Divénié et de Kibangou. Pour la 5ème, la base doit être placée à Mouyondzi. Dans le Nord, Kellé et Makoua sont sur la bordure de la région indiquée. Abala est au coeur de la boucle de l'Alima, et le plateau de Nsah est à quelques heures seulement de Brazzaville ; il est d'ailleurs en fait très possible de s'installer à Ngo, maintenant P.C.A., où existe aussi un centre de conditionnement du S.E.I.T.A, ou encore à Nsah même, gros village de 600 ou 700 habitants.

P.V.

